

Commande de prolongation de garantie usine SMA

N° de fax pour commande : +49 561/9522-4700, courriel : order@SMA.de

Je commande une prolongation de garantie usine SMA aux conditions suivantes :

Prolongation de garantie pour Sunny Boy, Sunny Mini Central, Sunny Island (sauf Sunny Island 4500), système de secours Sunny Backup, Windy Boy, SmartLoad

	à 10 ans	à 15 ans	à 20 ans	à 25 ans
0 kW à <4 kW 1)	300,- euros ²⁾	600,- euros ²⁾	900,- euros ²⁾	1 800,- euros ²⁾
4 kW à <9 kW 1)	450,- euros ²⁾	900,- euros ²⁾	1 350,- euros ²⁾	2 700,- euros ²⁾
9 kW à < 12 kW 1)	600,- euros ²⁾	1 200,- euros ²⁾	1 800,- euros ²⁾	3 600,- euros ²⁾

Prolongation de garantie pour le Sunny Island 4500

	à 5 ans
Sunny Island 4500	350,- euros ²⁾

- 1) Les indications en kW se réfèrent à la puissance nominale AC des appareils.
- 2) Les prix indiqués se comprennent hors TVA.

Prolongation de garantie pour les produits de communication

	à 10 ans
Sunny WebBox	100,- euros ²⁾
Sunny Boy Control (Light, Plus)	100,- euros ²⁾
Sunny Matrix	200, euros ²⁾

Pendant la période de garantie usine SMA de 5 ans (sauf pour le Sunny Island 4500, dont la garantie usine s'élève à 2 ans), vous avez la possibilité d'acquérir une prolongation de cette garantie usine SMA. SMA se réserve le droit d'apporter des modifications de prix. Cette garantie n'affecte en rien l'obligation de garantie légale de votre vendeur, qui s'élève à 24 mois à compter la livraison de l'appareil et continue à s'appliquer dans son intégrité.

Туре	
Numéro de série	
Nom	Prénom
Rue	Numéro
Code postal	Lieu
Numéro de téléphone	Numéro de fax
Courriel	Installateur
Date	Signature de l'acheteur / adresse de facturation
Date d'achat de l'appareil par le consomi	mateur final (veuillez joindre la copie de la facture)

Vous recevrez le contrat de garantie correspondant.

Conditions de garantie

Au cas où, pendant la période de garantie usine SMA conclue, un appareil présenterait un défaut, SMA choisira, dans la mesure où cela n'apparaît ni comme impossible, ni comme disproportionné, soit

- de réparer l'appareil chez SMA, soit
- de le réparer sur place, soit
- de le remplacer par un appareil de type et d'ancienneté équivalents.

Dans ce dernier cas, le droit de garantie résiduel sera transféré à l'appareil de remplacement. Un nouveau certificat de garantie ne vous sera pas remis étant donné que vos droits sont d'ores et déjà documentés chez SMA.

Il y a disproportionnalité au sens spécifié ci-dessus lorsque la mesure requise engendrerait des coûts inacceptables pour SMA

- par rapport à la valeur qu'aurait l'appareil sans ledit défaut,
- compte tenu de l'importance du défaut et
- après avoir envisagé des mesures de réparation alternatives auxquelles on pourrait avoir recourssans inconvénient majeur pour le client SMA.

La garantie usine inclut les coûts de main d'œuvre et de matériel pris en charge par SMA à la fois pour la remise en état à l'usine SMA et pour les travaux de réparations exécutés sur place par le personnel de service de SMA. Tous les autres coûts, en particulier les frais d'expédition, de déplacement et de séjour du personnel de service SMA liés aux travaux de réparation sur place, de même que les frais engendrés par l'intervention de collaborateurs du client, sont exclus de la garantie usine.

Dans la mesure où les appareils ont été achetés sur le territoire de l'UE et de la Suisse par une personne physique et pour un usage privé, la garantie usine inclut également les frais d'expédition, de déplacement et de séjour résultant des travaux de réparation effectués sur place par le personnel de service SMA. Ces frais sont pris en charge au prorata pour la distance entre SMA et le point de vente du partenaire de distribution officiel SMA dans lequel a été acheté l'appareil.

Si ce point de vente se trouve dans les territoires d'Outre-Mer de l'UE ou en dehors des états de l'UE ou de la Suisse, les frais d'expédition, de déplacement et de séjour sont exclus de la garantie usine.

Afin de définir les droits et l'ampleur de la garantie, veuillez nous joindre une copie de la facture d'achat ou une copie du certificat de garantie, le cas échéant, avec justificatif de prolongation de garantie. La plaque signalétique apposée sur l'appareil doit être entièrement lisible. Dans le cas contraire, SMA se réserve le droit de refuser la fourniture de la garantie.

Veuillez signaler tout appareil défectueux en donnant une courte description de la panne à notre ligne de service. Si nous envisageons de remplacer l'appareil, nous vous enverrons, généralement dans les 2 jours ouvrés, un appareil de remplacement équivalent avec emballage de transport approprié. L'appareil défectueux doit être placé dans cet emballage de transport pour son acheminement vers SMA. Toutes les prestations de garantie sont fournies à titre gracieux dans la mesure où il en a été convenu au préalable avec SMA.

Ampleur de la garantie usine

La garantie usine n'inclut pas les dommages résultant

- d'un transport incorrect,
- d'une installation ou d'une mise en service défectueuses,
- d'un non respect du guide d'utilisation, du guide d'installation et des directives ou des intervalles d'entretien,
- d'interventions, de modifications ou de tentatives de réparation,
- · d'une utilisation incorrecte ou d'une exploitation non conforme,
- d'une ventilation insuffisante de l'appareil,
- d'un non-respect des consignes de sécurité applicables (VDE et autres), ou
- d'un cas de force majeur (foudre, surtension, tempête, incendie, etc.).

Elle n'inclut pas non plus les défauts esthétiques qui n'affectent en rien l'alimentation en énergie.

Toutes prétentions dépassant le cadre des droits spécifiés dans les présentes conditions de garanties, notamment les prétentions à dédommagement pour les dommages directs ou indirects induits par la défectuosité de l'appareil, les coûts engendrés par le montage et le démontage ou le manque à gagner, sont exclues de la garantie usine dans la mesure où la responsabilité de SMA n'est pas prescrite de manière contraignante par la loi. Si vous désiriez faire valoir de tels droits, veuillez vous adresser au vendeur de votre appareil. Cette disposition n'affecte pas la responsabilité de SMA en vertu de la Loi allemande sur la responsabilité du fait des produits défectueux.

SMA Solar Technology AG Sonnenallee 1 34266 NIESTETAL, ALLEMAGNE

Ligne de service SMA

Service SMA Europe

Allemagne

SMA Solar Technology AG

Sunny Boy Tél +49 561 9522-499 Fax +49 561 9522-4699 Sunny Island Tél +49 561 9522-399 Fax +49 561 9522-4697

Serviceline@SMA.de www.SMA.de

France

SMA France S.A.S.Tél +33 4 72 22 97 02
Fax +33 4 72 22 97 10
Service@SMA-France.com
www.SMA-France.com

Italie

SMA Italia S.r.l. Tél +39 02 84 74 22 39 Fax +39 02 84 74 22 38

Service@SMA-Italia.com www.SMA-Italia.com Grèce

SMA Hellas AE

Tél +30 210 9856 660 Fax +30 210 9856 670 Service@SMA-Hellas.com www.SMA-Hellas.com

Espagne

SMA Ibérica Tecnología Solar, S.L.

Tél +34 902 14 24 24 Fax +34 936 75 32 14 Service@SMA-lberica.com www.SMA-lberica.com

Service SMA Amérique

États-Unis

SMA America, Inc.

Tél +1 916 625 0870 Fax +1 916 625 0871

Fax +1 916 625 08/1 Service@SMA-America.com

www.SMA-America.com

Service SMA Asie

Chine

SMA Beijing Commercial Company Ltd.

Tél +86 10 51501685-0 Fax +86 10 51501689 Service@SMA-China.com.cn www.SMA-China.com.cn Corée

SMA Technology Korea Co., Ltd.

Tél +82 2 508 8887-0 Fax +82 2 508 8969 Service@SMA-Korea.com www.SMA-Korea.com

Service SMA Australie

Australie

SMA Technology Australia PTY Ltd.

Tél +61 2 9669 2889 Fax +61 2 9669 2887 Service@SMA-Australia.com.au www.SMA-Australia.com.au